

François ASSELINEAU

Inspecteur général des Finances
Président de l'Union Populaire Républicaine
Candidat à l'élection présidentielle de 2012

60 avenue de la République
75011 PARIS



ASSELINEAU 2012

Paris, le 21 novembre 2011

Madame le Maire,

Le représentant de l'Union Populaire Républicaine (UPR) auquel vous avez l'amabilité d'accorder un entretien n'a pas la tâche facile. Il vient en effet vous solliciter pour que vous acceptiez de présenter ma candidature à la prochaine élection présidentielle, c'est-à-dire pour que vous parrainiez un homme dont vous n'avez probablement jamais entendu parler, sauf si vous êtes une habituée des nombreux blogs politiques sur Internet ou des radios de la bande FM où notre notoriété s'étend très vite.

Si vous n'avez jamais entendu parler ni de moi ni de l'UPR, il serait donc compréhensible que votre premier réflexe soit de décliner notre sollicitation. Vous pourriez craindre d'avoir affaire à un mouvement de farfelus aux idées marginales, extrémistes, ou peu sérieuses, ou bien encore à un candidat qui ne soit qu'un aventurier en mal de notoriété.

Notre représentant, qui est un citoyen bénévole, saura je l'espère vous prouver que tel n'est pas le cas. J'espère qu'à l'issue de cet entretien, ma candidature et notre mouvement vous apparaîtront pour ce qu'ils sont : garants des plus hautes valeurs républicaines, auteurs d'analyses et de propositions sans équivalent sur toute la scène politique française, et porteurs d'un formidable espoir de redressement national.

Pour contribuer à vous en convaincre, je voudrais attirer personnellement votre attention sur cinq séries d'arguments qui me paraissent décisifs.

1°) Il faut proposer une nouvelle offre politique aux 60 % de Français qui ne vont plus voter

Aux dernières élections européennes de 2009, 61,1 % des électeurs français ne sont pas allés voter, ou sont allés voter blanc ou nul. Rapportés au nombre d'électeurs inscrits (et non pas de votants), tous les partis ont réalisé des scores dérisoires : l'UMP n'a convaincu que 10,8 % des inscrits, le PS 6,4 %, Europe Écologie 6,3 %, le MoDem 3,3 %, le Front National 2,4 %, le Front de Gauche 2,3 %.

La situation n'a guère été différente aux dernières élections cantonales du 20 mars 2011 : les abstentions, blancs et nuls y ont atteint le record de 57,0 % des inscrits, sans précédent historique pour ce type d'élection de proximité. Les grands médias ont insisté sur la prétendue percée du Front National mais ils n'ont jamais précisé que les 15,0 % des suffrages qu'il a recueillis ne représentaient que 6,5 % des inscrits. C'est-à-dire que 93,5 % des électeurs conviés aux urnes ont refusé d'aller voter pour le FN.

Que signifient tous ces chiffres ? Ils signifient que l'ensemble des partis politiques français connus — de l'extrême droite à l'extrême gauche, en passant par toutes les sensibilités —, sont tous, sans exception, profondément discrédités dans la population. Vous avez d'ailleurs certainement fait vous-même ce constat, Madame le Maire, puisqu'il vous suffit d'écouter ce que vous disent vos administrés pour savoir qu'une majorité de nos concitoyens sont très critiques envers les partis politiques.

Il faut alors être logique : si la prochaine élection présidentielle se limite à n'offrir aux Français le choix qu'entre les représentants de ces mêmes partis politiques désavoués élection après élection, il faut s'attendre à une nouvelle et formidable abstention à cette élection cruciale pour notre avenir collectif.

C'est la raison pour laquelle **une responsabilité historique incombe aux maires pour redonner vie à notre démocratie moribonde : leur droit de parrainage leur confère le pouvoir unique de permettre à de nouvelles forces politiques de se faire connaître sur la scène nationale à l'occasion de l'élection présidentielle.**

Soyons clairs : Il ne faut pas compter sur les grands médias pour cela. Pourquoi ? Parce qu'ils sont tenus par les pouvoirs publics ou par les puissances d'argent, dont l'intérêt est précisément de verrouiller la scène politique au profit des partis existants. Seuls les maires peuvent encore briser ce mur de connivence : ils sont les derniers remparts de notre démocratie.

2°) Si les Français votent de moins en moins, c'est parce qu'ils ont constaté que la droite et la gauche, une fois parvenues au pouvoir, appliquent la même politique, qui ne correspond pas à ce que souhaitent les électeurs

Ce constat de la désaffection des Français pour les partis politiques est désormais largement perçu par l'ensemble de l'opinion. Mais l'analyse des raisons de ce désaveu reste curieusement très superficielle. Dans les grands médias, les responsables des partis politiques font comme si de rien n'était. Les commentateurs politiques n'y insistent guère non plus et n'évoquent en guise d'explication qu'un vague repli des Français sur l'individualisme. Quant à nos concitoyens, qui ne disposent que d'informations tendancieuses et lacunaires les empêchant de découvrir l'origine des problèmes, ils en sont réduits à incriminer rageusement les qualités morales du personnel politique.

Cette évolution inquiétante a été mise en lumière par un sondage du Centre d'étude de la vie politique française (CEVIPOF) du 3 novembre dernier, qui a révélé une défiance massive et sans précédent des Français à l'égard du système politique. Sur les 1 559 personnes interrogées fin septembre-début octobre, 83 % pensent que les responsables politiques ne se préoccupent pas d'eux, 69 % qu'ils sont « plutôt corrompus » et 22 % associent le mot « politique » à celui de « dégoût ». Même la cote des maires, qui restent pourtant de loin les élus qui recueillent la plus grande confiance des Français, est en baisse sensible puisqu'elle a chuté de 65 % à 54 % d'opinions favorables en deux ans.

L'Union Populaire Républicaine (UPR), qui se veut le défenseur de la démocratie et de la République, condamne cette montée en puissance du discours de type « tous pourris ». Car nous savons qu'il a toujours fait le lit de tous les extrémismes. Nous savons aussi et nous disons que, même s'il peut exister ici ou là quelques brebis galeuses, la grande majorité des élus nationaux et locaux sont honnêtes et scrupuleux, quelles que soient leurs opinions politiques.

Constatant comme tout le monde la désaffection des Français pour la politique, nous refusons donc d'en faire porter la responsabilité collective au personnel politique. Nous affirmons que cette désaffection tient à d'autres causes :

- si les Français se détournent des urnes, c'est parce qu'ils ont le sentiment que leurs votes ne servent plus à rien ;
- s'ils ont ce sentiment, c'est parce qu'ils ont constaté, depuis maintenant une vingtaine d'années, que la droite et la gauche, une fois parvenues au pouvoir, pratiquent une politique à peu près identique sur tous les grands sujets ;
- or cette politique ne correspond ni au souhait majoritaire des Français, ni même aux promesses faites par chaque camp à leurs électeurs respectifs.

Pour ne pas nous contenter d'un semi-diagnostic et aller au fond des choses, il nous faut donc chercher pour quelle étrange raison les différentes majorités, une fois parvenues au pouvoir, pratiquent à peu près la même politique, politique qu'une large majorité de Français réprouve.

Cette raison n'est pas si mystérieuse à trouver pour qui se donne la peine d'étudier en profondeur la source des politiques publiques : elle se situe dans les contraintes imposées par la construction européenne, contraintes dont l'ampleur et le pouvoir coercitif sont totalement ignorés de l'écrasante majorité de nos concitoyens, tout simplement parce que les grands médias ne leur en parlent jamais.

L'une des profondes originalités de l'UPR réside là : depuis la création de notre mouvement, voici 4 ans et demi, nous faisons œuvre pédagogique ; nous expliquons sans relâche et de façon minutieuse aux Français l'énormité des pouvoirs qui leur ont été dérobés pour être confiés à une oligarchie internationale non élue, et cela sous le prétexte, prétendument impératif, de « construire l'Europe ».

3°) Tous les grands choix politiques, diplomatiques, économiques et sociaux sont désormais pris par une oligarchie européenne et à l'insu des Français

Pour vous donner un aperçu de nos analyses, permettez-moi, Madame le Maire, de vous en présenter quelques exemples parlants. Ce sont ces exemples, et bien d'autres, que je compte expliquer précisément et publiquement dans les grands médias de notre pays si, grâce à vous notamment, la possibilité m'est donnée de me présenter à la prochaine élection présidentielle.

Premier exemple : on ne peut pas sauver l'agriculture et les agriculteurs, ni la pêche et les pêcheurs, sans remettre en cause les articles 38 et 39 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE)

Nos agriculteurs sont à la fois victimes de la concurrence salariale, sociale et fiscale à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union européenne, et d'une Politique Agricole Commune qui ne sert plus, pour l'essentiel, que les intérêts des grandes chaînes de distribution, c'est-à-dire de leurs actionnaires.

À titre d'exemple, la filière française des fruits et légumes est de plus en plus sinistrée. Pourquoi ? Parce que nous importons des fruits et légumes, notamment d'Allemagne où il n'existe pas de SMIC dans la profession, à la différence de ce qui existe chez nous. La Commission européenne, saisie par le gouvernement, a récemment interdit à l'État d'accorder à nos agriculteurs une subvention pour remédier à cette concurrence que les Français estiment déloyale. Bruxelles, au contraire, la trouve normale.

La PAC pose bien d'autres problèmes, dont l'un des plus brûlants actuellement réside dans le projet lancé par la Commission européenne de supprimer les droits de plantation, avec effet au 1^{er} janvier 2016. Cette décision pourrait provoquer un véritable désastre chez nos viticulteurs, là encore pour le seul profit des grands groupes de l'industrie agro-alimentaire.

Je pourrais multiplier les exemples d'une évolution funeste qui tend à corseter les agriculteurs français dans des réglementations toujours plus tatillonnes, et même à les transformer en jardiniers paysagistes vivant de subventions publiques. Dès lors, soit nous laissons mourir à petit feu notre agriculture, soit nous prenons des mesures de protection pour sauver le monde rural. Mais ces mesures de bon sens imposent que la France dénonce juridiquement plusieurs articles des traités européens, et notamment les articles 38 et 39 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE).

☛ *Si je parviens à être effectivement candidat à l'élection présidentielle, j'expliquerai aux Français la teneur de ces dispositifs qui condamnent notre agriculture à une mort lente et je mettrai ainsi les autres candidats en demeure de s'expliquer. Je ferai de même pour le sort de notre pêche.*

Deuxième exemple : on ne peut pas arrêter la déroute de l'industrie française ni la montée de la pauvreté sans remettre en cause les articles 32 et 63 du TFUE

Notre industrie connaît une véritable débandade. **La France perd actuellement le nombre effrayant de 800 emplois industriels, en moyenne, par jour ouvrable, et cela depuis maintenant une quinzaine d'années. Nous risquons tout simplement de n'avoir plus d'industrie du tout à horizon de 2030.**

Et pourquoi cela ? Parce que nos grandes entreprises et nos PME sont placées en concurrence frontale avec les productions faites dans des pays où le coût de la main-d'œuvre et les protections sociales sont dérisoires. En Chine, par exemple, le salaire moyen dans l'industrie ne dépasse pas une centaine d'euros par mois, sans congés et avec un seul jour de repos hebdomadaire. Et encore s'agit-il des ouvriers qui ont la chance de travailler à l'usine. Des dizaines de millions d'autres espèrent avoir ce sort si enviable. L'énormité de la population chinoise éloigne donc pour des décennies l'hypothèse d'un rapprochement des conditions de travail en Chine des standards occidentaux.

Cette situation, que l'on trouve en Chine comme dans de nombreux autres pays en développement très peuplés, crée donc une concurrence à la fois incessante et insoutenable pour les emplois industriels dans le monde occidental, et notamment en France. Un salarié français coûte en moyenne 15 à 20 fois plus cher qu'un salarié chinois ou indien.

Contrairement à ce que l'on entend parfois, aucun effort de productivité ni aucune diminution des charges sociales ne pourra jamais remédier à un différentiel de salaires aussi extravagant.

Or cette concurrence n'est pas tombée du ciel. Elle a été créée délibérément, de façon concertée entre les dirigeants de la Commission européenne et les autorités américaines, lorsque les uns et les autres ont décidé de mettre en œuvre, au début des années 90, la politique dite de « mondialisation inévitable ».

Nonobstant son appellation trompeuse, cette politique était tout à fait « évitable ». Et elle le demeure, puisqu'elle ne repose en fait que sur le démantèlement volontaire des réglementations aux échanges de capitaux, de marchandises et de services qui protégeaient jusqu'alors les pays occidentaux d'une concurrence mortelle. Cette politique a été adoptée par l'Union européenne au moyen d'une série de passages en force et d'escamotage de tout débat de fond, sans que l'on en explique loyalement les vraies conséquences aux peuples d'Europe, et notamment au peuple français.

Il s'est en fait agi d'un projet dément de désindustrialisation délibérée de tous les pays occidentaux pour assouvir une volonté de profit à court terme des actionnaires des grands groupes industriels. Cette politique a été gravée dans le marbre des traités européens : en particulier, les articles 32 et 63 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne donnent un feu vert général aux entreprises d'Europe pour qu'elles délocalisent leurs productions dans des pays tiers afin d'y maximiser leur rentabilité, sans avoir le moindre souci des salariés laissés pour compte en France et en Europe.

Face à cette évolution suicidaire, non seulement pour notre industrie et notre savoir-faire industriel, mais aussi pour le niveau de vie de nos concitoyens et plus encore de nos enfants et petits-enfants, quel remède convaincant les partis politiques français proposent-ils ? Aucun.

Les grands partis dits « de gouvernement » (UMP, PS, MoDem, EELV) éludent tout simplement la question. Ils affirment crânement que le salut viendra du développement d'« industries d'excellence », comme si ces industries n'avaient pas, elles aussi, un intérêt financier puissant à aller s'installer en Chine ou en Inde. Ils en appellent aussi à la création de « champions européens », alors que les groupes industriels n'envisagent presque jamais une fusion entre entreprises européennes et que, les rares fois où de tels projets existent, la Commission européenne s'ingénie à les contrecarrer au nom de la lutte contre les monopoles posée par les traités européens.

Quant aux partis « souverainistes » ou « eurosceptiques » (FN, DLR, MRC, Front de Gauche), ils critiquent certes les décisions bruxelloises mais ils n'en tirent pas les conséquences opérationnelles qui conviennent. Ils proposent aux Français une « préférence européenne », ou un « protectionnisme européen », sans oser avouer que ces ébauches de solution n'ont pas la moindre chance de voir le jour. Pourquoi ? Parce que l'Union européenne compte des pays ultra-libéraux et désindustrialisés — le Royaume-Uni, l'Autriche ou les Pays-Bas par exemple — qui n'ont aucun intérêt à modifier les traités européens dans un sens contraire au libre échange le plus dogmatique, et qui bloquent donc résolument toute tentative en ce sens.

Et quel remède convaincant les responsables des grands syndicats français proposent-ils ? Aucun non plus. Ils ne savent que botter en touche, en appelant de leurs vœux une « harmonisation européenne et mondiale des salaires vers le haut », propos irréfléchi et vain qui revient à ajourner toute solution.

En attendant, les emplois industriels fondent comme neige au soleil, le pouvoir d'achat des Français ne cesse de se dégrader, tandis que le chômage et la misère se développent à toute allure. **Nos responsables politiques et syndicaux se rendent ainsi coupables de non-assistance à salariés français en danger immédiat**, puisque leur seule vraie priorité est de « faire l'Europe ».

L'UPR, quant à elle, tire la sonnette d'alarme. Elle appelle les Français à se rassembler pour casser au plus vite cette évolution, mortelle pour notre industrie et dramatique pour le niveau de vie futur de nos descendants. Or cela ne peut concrètement s'opérer que si la France dénonce plusieurs articles des traités européens, et notamment les articles 32 et 63 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE). Il faut en effet savoir que ces articles promeuvent délibérément les délocalisations industrielles puisqu'ils interdisent expressément toutes les restrictions aux mouvements de capitaux entre les États membres de l'Union européenne et les « pays tiers » et qu'ils imposent même de promouvoir les échanges commerciaux avec les « pays tiers », c'est-à-dire les importations de produits délocalisés !

☛ *Il faut parler à nos concitoyens comme à des adultes et leur donner les moyens de ne pas croire n'importe quelle promesse électorale. Si je peux être candidat à l'élection présidentielle, j'expliquerai aux Français la teneur des articles 32 et 63 du TFUE qui organisent les délocalisations, condamnent notre industrie à une disparition complète et le peuple français à un appauvrissement rapide. Je proposerai donc aux électeurs de dénoncer juridiquement ces articles et je mettrai les autres candidats en demeure d'expliquer par quel miracle ils comptent lutter, eux, contre les délocalisations sans remettre en cause ces obligations européennes qui en sont à l'origine.*

Troisième exemple : on ne peut pas casser la croissance continue de l'endettement public sans remettre en cause l'article 123 du TFUE

Il ne se passe pas de semaine, sinon de jour, où les grands médias et les principaux responsables politiques ne fassent peur aux Français en évoquant l'importance de notre endettement public et la nécessité de le réduire de toute urgence.

Chose curieuse cependant, personne ne s'avise de faire remarquer que cela fait de très nombreuses années que l'on dit la même chose aux Français, que l'on taille sans relâche dans les dépenses de l'État, et tout cela sans que la situation ne s'améliore d'un iota, bien au contraire. Voici 16 ans, par exemple, le Plan Juppé de 1995 avait déjà décidé de réduire de 8 % tous les budgets de tous les ministères afin de réduire le déficit public. Pour quel résultat ?

Dans de telles conditions, la moindre des choses serait d'ouvrir le débat public aux analyses alternatives sur ce problème lancinant. Un nombre croissant d'économistes sérieux partagent, comme moi-même, l'idée que l'on ne pourra jamais arrêter la croissance de cet endettement si l'on ne remet pas en cause plusieurs présupposés, notamment les politiques récessionnistes exigées par Bruxelles et l'interdiction faite à la Banque de France de financer l'État et les collectivités publiques par une monétarisation partielle des déficits, comme c'était le cas avant la loi n°73-7 du 3 janvier 1973.

Ce sont certes des sujets techniques, mais leurs implications financières et politiques sont telles qu'il faut désormais crever l'abcès en public. Or ouvrir un tel débat et prendre la décision de rendre à la Banque de France son statut antérieur sont actuellement impossibles puisque ce serait contraire à l'article 123 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

☛ *Si je parviens à réunir les 500 parrainages — et donc à être effectivement candidat à l'élection présidentielle —, je mettrai mes compétences techniques et mon parcours professionnel au service des Français, pour me faire leur avocat face aux représentants des marchés financiers dont le jargon technique et péremptoire ne vise qu'à intimider. Car il se trouve que je connais bien les questions économiques et financières et que j'ai le répondant nécessaire pour démasquer les discours pseudo-scientifiques des prétendus experts de l'économie, qui ont conduit la France au désastre et qui continuent néanmoins à plastronner sans vergogne dans les médias.*

Quatrième exemple : la préservation de nos services publics est possible, à condition de remettre en cause l'article 106 du TFUE

Depuis de nombreuses années, les gouvernements ferment des services publics partout, et tout spécialement en zone rurale, au motif que la France n'aurait plus les moyens de les financer. N'est-il pourtant pas bien étrange que la France ne puisse prétendument plus financer aujourd'hui ce qu'elle pouvait parfaitement bien s'offrir il y a une centaine d'années, au début du xx^e siècle, lorsque notre richesse nationale était bien inférieure ?

Du reste, les événements les plus récents révèlent la supercherie de ce discours. Car pendant que l'on supprime sans cesse des écoles, des bureaux de poste, des hôpitaux ou des casernes de gendarmerie, au motif qu'il faut faire des économies de quelques milliards d'euros dans le budget de l'État, le gouvernement décide au même moment d'accorder des garanties de près de 200 milliards d'euros pour « sauver la monnaie unique » dans le cadre des plans de renflouement de la Grèce et de l'Italie.

Cette impossibilité alléguée de maintenir des services publics, et cette nécessité technique prétendue d'étendre de plus en plus le champ des privatisations, cachent en réalité des choix politiques pris à l'insu de nos concitoyens. Ces choix sont, eux aussi, imposés aux Français par notre appartenance à l'Union européenne et à la zone euro. La Commission européenne et la Banque Centrale Européenne exigent de tous les États membres, dont la France, des « réformes indispensables » [sic] et une convergence des politiques économiques, qui nous condamnent les uns et les autres au démantèlement de nos services publics, notamment en vertu de l'article 106 du TFUE.

☛ *Si je peux être candidat à l'élection présidentielle, j'utiliserai, là aussi, ma connaissance de nos engagements juridiques européens pour prouver que ceux qui affirment vouloir protéger les services publics tout en rejetant l'idée de dénoncer les traités européens sont des ignorants ou des menteurs : ils ne connaissent pas, ne veulent pas connaître, ou ne veulent surtout pas expliquer la portée de l'article 106 du TFUE, ni celle des Grandes Orientations de Politique Économique (GOPE) imposées par Bruxelles.*



D'une façon identique, et sans entrer dans les détails, je saisisrai l'occasion de l'accès aux grands médias que me procurera ma candidature officielle pour expliquer aux Français :

- qu'il n'est pas possible de récupérer la maîtrise de notre politique monétaire — notamment pour le taux de change externe —, sans dénoncer l'article 282 du TFUE ;
- qu'il n'est pas possible de nous opposer à l'implantation et à la dissémination des OGM (Organismes génétiquement modifiés) sans remettre en cause de nombreux articles du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), et notamment les articles 168 et 169 ;
- qu'il n'est pas possible de défendre nos retraites sans remettre en cause le rapport COM 2003 du 8 avril 2003 de la Commission européenne et l'article 121 du TFUE ;
- qu'il n'est pas possible de préserver nos départements et la diversité de nos communes rurales sans se soustraire aux injonctions européennes qui visent, sous couvert d' « Europe des régions » à forcer la France à adopter le découpage administratif américain. La Commission européenne veut en effet redécouper l'Europe selon des grandes « régions européennes » négatrices des nations et de taille comparable aux États américains. De même, elle veut nous forcer au regroupement artificiel de nos petites communes, auxquelles les Français sont si attachés, dans le seul but de nous rapprocher de la taille des « comtés » américains ;
- etc.

J'arrête ici cette énumération. Car vous avez compris, Madame le Maire, quels seront mon souci et mon rôle si je parviens à réunir les 500 parrainages nécessaires à ma participation à la campagne présidentielle. **Je mettrai alors toutes mes compétences professionnelles et toute mon ardeur à me faire le défenseur du peuple français, de ces millions de concitoyens qui sentent bien à quel point les responsables politiques actuels ne sont pas à la hauteur des problèmes de la France, mais qui sont techniquement démunis pour savoir comment aborder enfin les sujets de fond.**

4°) Un candidat atypique, susceptible de bouleverser la donne politique en 2012

Les considérations qui précèdent m'amènent à aborder la partie la plus délicate de cette lettre, celle qui consiste à me présenter à vous dans l'espoir de vous convaincre que je mérite votre confiance.

Je suis né le 14 septembre 1957 à Paris, j'ai donc 54 ans. Ma femme est universitaire. Nous avons deux enfants, une fille de 20 ans et un garçon de 13 ans.

L'un de mes lointains ancêtres, qui portait les mêmes prénom et nom que moi (François Asselineau), avait fait partie des quelques paysans, sachant écrire leur patronyme, qui avaient signé le cahier de doléances du petit village de Saint Denis de l'Hôtel (Loiret) en avril 1789. Mes arrière-grands parents paternels vivaient encore dans ce village à la fin du XIX^e siècle, où ils n'étaient que de modestes paysans, sans terre ni fortune. L'un de leur fils fut mon grand-père, qui fut formé par les instituteurs de la III^e République auxquels toute ma famille doit tant. Il monta à Paris au début du XX^e siècle, comme tant d'autres, pour y trouver du travail, et y fit la rencontre de ma grand-mère paternelle qui venait, elle, de Franche-Comté. De leur union naquit mon père, qui bénéficia à son tour de la formidable promotion sociale offerte par l'école républicaine puisqu'il devint le premier membre de ma famille à obtenir son baccalauréat, le premier aussi à intégrer une grande école d'ingénieurs, l'École Centrale de Paris. L'histoire n'est guère différente du côté de ma mère, dont les parents étaient originaires de Bretagne et du Tarn. De telle sorte que je peux dire sans forcer la réalité que mes origines se situent vraiment aux quatre coins de la France.

Mes parents m'ont élevé avec la volonté de m'inculquer les mêmes valeurs que celles qui leur avaient été transmises par leurs propres parents : une foi touchante dans la République et ses vertus émancipatrices, une soif de justice et d'égalité, l'idée que l'on peut et que l'on doit se faire une place dans la société par sa conscience, son honnêteté et son travail, et jamais par des passe-droits.

J'ai réussi mes études par un travail acharné. Après avoir obtenu mon bac scientifique avec la mention Très bien, j'ai réussi le concours d'entrée à l'école des Hautes Études Commerciales (HEC) en 1977, puis celui de l'École Nationale d'Administration (ENA) en 1983, dont je suis sorti vice-major de la voie économique. J'ai opté à la sortie pour l'un des « Grands Corps » de l'État, l'Inspection générale des finances à Bercy, où je travaille toujours actuellement.

Ma carrière m'a conduit à traiter de questions économiques et financières, de commerce extérieur et de relations internationales, avec une compétence particulière sur les pays d'Asie, que je connais bien. J'ai vécu au Japon, je parle le japonais, et je suis souvent allé, à titre professionnel ou personnel, dans tous ces pays qui sont en train d'accéder au rang de grandes puissances économiques et industrielles.

J'ai été amené à fréquenter de près les allées du pouvoir, puisque j'ai été membre de cabinets ministériels, dans des gouvernements qualifiés de « droite » (Balladur et Juppé ; j'écris ce mot de droite entre guillemets tellement le clivage droite-gauche est ramené à peu près à rien aujourd'hui par le poids des questions européennes). Voici une quinzaine d'années, j'ai été notamment Conseiller auprès du Ministre de l'Industrie et du Commerce extérieur, puis Conseiller auprès du Ministre des Affaires étrangères. À ce titre, j'ai acquis une solide connaissance des questions internationales, y compris au plus haut niveau puisque j'ai participé aux entretiens des présidents Mitterrand puis Chirac, ou de leurs ministres, avec de nombreux dirigeants de la planète, depuis le Pape Jean-Paul II jusqu'à l'Empereur du Japon, en passant par Nelson Mandela et les chefs d'État brésilien, argentin, saoudien, chinois, indien, vietnamien, indonésien, etc.

Après avoir fait un peu de politique en rejoignant le RPF — parti que je pensais gaulliste — et avoir été élu Conseiller de Paris sur mon propre nom en 2001 à la surprise des observateurs, j'ai été nommé en 2004 Délégué général à l'Intelligence économique au ministère de l'Économie et des Finances. Cette nomination constituait une reconnaissance des qualités d'analyse, de prospective et de jugement que mes supérieurs hiérarchiques et mes collègues de travail m'ont toujours reconnues.

Je n'ai pas tardé à user de cette éminente fonction pour produire, dès l'été 2004, des analyses confidentielles expliquant précisément pourquoi les États-Unis étaient au bord de la faillite, pourquoi nous allions vers une crise financière mondiale majeure, pourquoi la Chine tirait le plus grand profit de cette situation, et pourquoi l'euro, principale variable monétaire mondiale d'ajustement des déficits de la balance des paiements courants américaine, finirait nécessairement par exploser, tôt ou tard, comme ont d'ailleurs toujours explosé toutes les monnaies supranationales de l'Histoire.

Dans une démocratie intelligente, un gouvernement se serait félicité de disposer d'un tel regard novateur et de telles analyses, destinées à sa seule réflexion. Dans la France où domine la pensée unique, ce travail me valut au contraire l'opprobre des ministres et des dirigeants de Bercy, puis la suppression de la structure d'intelligence économique que j'animais. Est-il besoin de préciser que mes analyses de 2004 sont en tout point confirmées 7 ans après, et que le cours des événements me donne aujourd'hui une grande force morale, tandis que les auteurs de ma disgrâce se font des plus discrets ?

C'est à cause de cette affaire, Madame le Maire, et parce que j'ai découvert que notre pays était conduit à la ruine par des responsables peu courageux et peu compétents, que j'ai décidé de créer l'Union Populaire Républicaine (UPR) le 25 mars 2007, à près de 50 ans et sans aucune aide de qui que ce soit. Tout mon entourage professionnel m'en dissuada, en me faisant valoir que mes diplômes, ma réputation et mon expérience m'assuraient sans aucune difficulté une suite toute tracée dans les allées du pouvoir. Sans doute aurais-je pu devenir député, ou ministre, ou dirigeant d'une grande banque, et je gagnerais alors une rémunération très largement supérieure à celle que je reçois aujourd'hui.

Si j'ai dédaigné ces honneurs et ce train de vie, d'ailleurs abusif, pour me lancer dans un combat extrêmement difficile, c'est parce que j'ai un sens aigu du devoir, qui m'a été inculqué dès l'enfance : pour le dire en termes simples, **j'estime que nous n'avons pas le droit de laisser tomber la France et les Français.**

5°) L'UPR est un mouvement de large rassemblement politique qui s'inspire des plus grands moments de l'histoire de France

L'UPR est un mouvement politique atypique qui rassemble pour de bon, au-delà du clivage droite-centre-gauche, des Français venus de tous les horizons pour sauver notre pays. Comme dans le Conseil National de la Résistance, les adhérents de l'UPR sont de toutes les origines ethniques et sociales, de toutes les religions, de toutes les professions et de toutes les opinions politiques (avec, sans doute, une légère majorité de sensibilité de gauche). Le texte principal de notre mouvement est la Charte fondatrice que nous avons adoptée à sa création, le 25 mars 2007, jour anniversaire du 50^{ème} anniversaire du traité de Rome, et que notre représentant aura l'honneur de vous remettre pour compléter votre information.

Ce qui nous rassemble tous, c'est que nous voulons rétablir une authentique démocratie en France, cesser notre subordination à des pouvoirs étrangers non élus, empêcher la captation de nos services publics et le pillage de notre patrimoine national par des fonds de pension privés, refuser l'appartenance à l'OTAN et l'engrenage guerrier qui en découle, et arrêter notre appauvrissement collectif.

Pour cela, nous voulons prioritairement faire sortir la France de l'euro et de l'Union européenne, en application de l'article 50 du traité sur l'Union européenne, qui fixe précisément la marche à suivre. Je souligne que l'existence même de cet article 50 constitue la preuve irréfutable qu'il est en effet possible de sortir de la construction européenne. Rien n'est donc plus normal, dans une démocratie digne de ce nom, que l'on puisse au moins en débattre publiquement. **Un tel débat s'impose a fortiori lorsque les résultats concrets de l'euro et de l'Union européenne sont à ce point contraires aux promesses qui avaient été faites aux Français !**

L'UPR est aussi un mouvement généreux et serein, honnête et fiable, qui refuse tout extrémisme mais aussi toute ambiguïté programmatique, de même que toute alliance ou toute prise de position contraires à son engagement au-dessus du clivage droite-gauche. Ces caractéristiques expliquent que **nous sommes très différents du Front National, de DLR, du MRC ou du Front de Gauche, qui ne proposent d'ailleurs, ni les uns ni les autres, de sortir de l'Union européenne et de l'OTAN.**

Naturellement, nous connaissons bien les objections habituelles que nous valent nos propositions. Mais les réponses que nous leur apportons désarment vite nos contradicteurs, qui réalisent à notre contact à quel point ces objections leur ont été mises dans la tête, sans qu'ils y réfléchissent vraiment, par une propagande subtile mais omniprésente.

À ceux qui craignent par exemple que la sortie de l'Union européenne ne supprime les subventions européennes aux agriculteurs, aux associations ou aux collectivités publiques, nous répondons que ces subventions dites « européennes » sont en réalité françaises, puisque intégralement financées par les versements de la France à Bruxelles. Mieux encore, nous leur apprenons que la France verse beaucoup plus de fonds à l'Union européenne qu'elle n'en reçoit ; ce qui a pour conséquence, inattendue pour beaucoup, que notre sortie de l'UE nous rapportera soudain un surplus de 7 milliards d'euros annuels !

À ceux qui craignent, autre exemple, que la France ne soit « isolée » si nous sortions de l'Europe et « trop petite » pour le monde contemporain, nous rappelons que la Suisse et la Norvège ne sont pas dans l'Union européenne, qu'elles n'en sont pas moins des pays accueillants, ouverts sur le monde et prospères, et que ce sont même rien moins que les deux pays les plus prospères d'Europe.

Nous rappelons aussi que la France entretient 156 ambassades, 17 représentations et 98 postes consulaires, soit 271 représentations diplomatiques à l'étranger, qu'il s'agit du deuxième réseau du monde après celui des États-Unis, et que la sortie de la France de l'UE et de l'OTAN n'entraînerait la fermeture que de 2 de ces 271 postes, tout en valant à la France une formidable approbation à travers le monde, comme on put en avoir l'avant-goût lorsque la France s'opposa à la guerre en Irak en 2003.

Nous expliquons aussi que les traités européens ne sont que deux traités en exercice parmi des centaines d'autres et que l'Union européenne ne représente qu'une petite partie des relations internationales de la France : une fois que la France sera sortie de l'UE, elle restera toujours membre de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et membre permanent de son Conseil de Sécurité. Elle restera aussi membre du G20, de la Francophonie, de l'OCDE, du Conseil de l'Europe (qui n'a rien à voir avec l'UE), d'Interpol, du FMI, de la BERD, de la Commission du Pacifique Sud, de la Commission de l'Océan indien, de l'Organisation Alimentaire Mondiale (FAO), de l'UNESCO, de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), de l'Union Postale Universelle (UPU), de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), de l'Organisation Maritime Internationale (OMI), de l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA), etc.

Nous rappelons enfin que les grands groupes industriels concluent des alliances internationales selon des complémentarités de productions et de marchés qui n'ont aucun rapport avec le périmètre de l'Union européenne. Le constructeur automobile français Renault a par exemple racheté le japonais Nissan pour mieux concurrencer l'allemand Volkswagen. À quoi sert donc l'Europe ? Ce type d'accords, qui ruinent l'idée reçue qu'il faudrait faire l'Europe pour être puissant, ne seraient pas modifiés d'une virgule par une sortie de la France de l'Union européenne.

Je ne cite ces quelques exemples que pour vous montrer, Madame le Maire, à quel point nous ne sommes décidément pas un mouvement irresponsable. Bien au contraire, j'investis personnellement toutes mes connaissances et toute ma conscience pour que l'UPR soit constamment synonyme de sérieux et de professionnalisme. **Je mets un point d'honneur à ce que nos analyses soient irréfutables et que nos propositions respectent scrupuleusement le droit en toute circonstance. Toutes les vidéos et les analyses figurant en ligne sur notre site www.u-p-r.fr en font foi.** Ce sont d'ailleurs bien ces qualités qui expliquent pourquoi notre jeune mouvement connaît une ascension fulgurante et pourquoi nous dépasserons cette année le premier millier d'adhérents. Ce n'est pas un mince exploit puisque je n'ai pour l'instant jamais été convié à exprimer mes analyses à la télévision ou sur une grande radio nationale.



Madame le Maire, j'espère que cette longue lettre vous aura convaincue que je présente les qualités intellectuelles et morales pour concourir légitimement et dignement à la présidence de la République française. J'espère qu'elle vous aura également convaincu de la solidité de mes convictions, de mon profond désintéressement, et du très grand intérêt qu'il y aurait, pour la qualité, la hauteur de vue et l'utilité du débat démocratique, à permettre que nos analyses et nos propositions soient exprimées et discutées devant la France entière.

Je m'en remets maintenant à votre jugement. Mais vous me pardonnerez une dernière remarque. Vous n'ignorez pas que la collecte des 500 parrainages est extrêmement difficile pour un jeune mouvement politique. Vous n'ignorez pas non plus que certains élus, qui sont membres de l'UMP, reçoivent instruction de leur état-major parisien de parrainer des petits candidats de gauche, en faisant le calcul que cela affaiblira le candidat du PS. Au même moment, d'autres élus, encartés au PS cette fois-ci, reçoivent l'instruction inverse de parrainer des petits candidats de droite, en faisant le calcul que cela affaiblira le candidat de l'UMP.

L'UPR, quant à elle, ne peut pas bénéficier de ces petits calculs politiques puisque notre mouvement, qui n'est comparable à aucun autre, se place justement en dehors du clivage droite-gauche. Ni l'UMP, ni le PS, ni un quelconque autre parti politique n'a donc objectivement intérêt à nous faciliter la tâche.

En d'autres termes, nous ne pouvons compter, nous, que sur nos propres forces militantes et que sur la capacité de discernement des maires des petites communes de France.

Permettez-moi à cet égard de noter que les manœuvres tortueuses des grands partis, de même que l'élévation du nombre de parrainages à la très difficile barre de 500, constituent un dévoiement des procédures d'origine, puisque ce système ne visait au départ qu'à écarter les candidats fantaisistes ou indignes de la compétition.

De prime abord, Charles de Gaulle n'avait d'ailleurs pas voulu de ce système. Il n'avait fini par l'accepter que sous les instances pressantes de son Premier ministre, Georges Pompidou, et en les limitant à 100. Dans l'esprit du fondateur de la V^e République, par ailleurs créateur de l'élection du Président de la République au suffrage universel, tout Français devait pouvoir se présenter devant ses concitoyens pour les convaincre de sa compétence, de sa probité et de l'engagement fervent de toute sa personne pour se consacrer à la prospérité de la France et au bonheur des Français.

C'est la raison pour laquelle un parrainage n'a jamais eu le sens d'une approbation. Lorsqu'un élu du peuple accorde son parrainage à un candidat, cela ne veut pas dire qu'il approuve tout ou partie de ses analyses et de son programme. Cela veut dire qu'après réflexion, il estime que ce candidat mérite en effet de l'être, pour offrir au grand peuple français l'éventail de choix nécessaire à l'exercice de la démocratie.

Il vous appartient maintenant, Madame le Maire, de décider en votre âme et conscience si je mérite ou non d'être candidat, c'est-à-dire de m'accorder ou de me refuser votre parrainage. Je fais confiance à votre discernement pour comprendre qu'un refus risquerait, au bout du compte, d'empêcher qu'une voix nouvelle et compétente s'élève, au-dessus des clivages aujourd'hui vides de sens, afin de défendre la France.

Je vous prie, Madame le Maire, de trouver ici l'expression de ma plus haute considération et de mes sentiments fraternellement républicains.

François ASSELINEAU